

GUIDE  
DE RÉDACTION

# GRAND PRIX

## Zones humides en milieu urbanisé



Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergies et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère  
de l'Écologie,  
du Développement  
durable,  
des Transports  
et du Logement

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

**Le guide de rédaction est composé de 5 volets qui se répartissent en fonction du type de dossier présenté.**

Volet commun à l'ensemble des candidats Volet n°1	
Volets spécifiques aux aménagements en milieu urbain, rural, littoral Volet n°2 Volet n°3	Volets spécifiques aux démarches de planification Volet n°4 Volet n°5

**Répartition des volets selon le type de dossier**

## Volet n°1 : Fiche synthétique

Commune ou EPCI		
Nombre d'habitants		
Nom de la zone humide		
Gestionnaire(s)		
Objectif(s) de l'opération		
Type de zone humide	Etang(s)	
	Marais	
	Mare(s),	
	Lagune(s)	
	Prairies humide(s)	
	Mangrove(s)	
	Zones d'estuaire(s)	
	Autre, à préciser :	
Surface de la zone humide (ha)		
Type de projet	Aménagement en milieu urbanisé dense	
	Aménagement en milieu urbanisé péri-urbain	
	Aménagement en milieu urbanisé rural	
	Aménagement en milieu urbanisé littoral	
	Planification	
Principaux services écosystémiques rendus		
Points forts de l'opération		

# Volet n°2 : Présentation générale de la réalisation

## A. Principaux objectifs

---

Résumer le/les principaux objectifs du projet.

## B. Description du milieu et des pressions

---

### *B.1. Description des caractéristiques physiques du milieu*

- **Localiser le projet.**
- **Décrire le relief.**
- Préciser le **réseau hydrographique** (proximité d'un cours d'eau, nappe phréatique, etc.) et le **réseau hydrogéologique** (nappe phréatique, etc.).

*Pièces illustratives demandées : carte localisant la zone humide à une échelle permettant d'identifier l'environnement proche (par exemple carte IGN au 1/5000). La carte proposée doit également permettre de localiser la zone humide dans son contexte urbain.*

### *B.2. Caractéristiques de la commune ou EPCI et politique d'aménagement*

- Donner les **principales caractéristiques des communes ou EPCI** : appartenance à une unité urbaine (communauté d'agglomération, communauté de communes, etc.), préciser le nombre d'habitants, etc.
- Identifier les **usages du sol** à proximité de la zone humide: résidentiel, industriel, etc.
- Décrire la **politique d'aménagement** (développement urbain, etc.).

*Toute illustration permettant d'identifier les pressions urbaines et anthropiques sera la bienvenue.*

### *B.3. Identification des enjeux*

- Décrire les **menaces pesant sur la zone humide** :
  - Pollution, rupture de la continuité écologique (destruction des habitats pour la faune, etc.), perte de surface par l'urbanisation excessive, etc.
- Présenter les **différents enjeux des documents d'orientation de la gestion de l'eau** :
  - les enjeux du SDAGE, SAGE auxquels répond la zone humide (si ces documents existent).
  - les enjeux du contrat de milieu éventuel (contrat de rivière, de lac, de baie ou de nappe).
  - les enjeux liés à la loi littorale le cas échéant.
- **Enjeux présentés dans les documents de planification** : du SCOT, du PLU, ...auxquels répond cette zone humide.
- Préciser si la zone humide est, entièrement ou partiellement **protégée ou inventoriée comme présentant un intérêt écologique** :
  - Site Natura 2000, autre espace naturel ou paysager protégé (réserve naturelle, arrêté préfectoral de protection du biotope, site classé, etc.) et/ou inventoriée comme ZNIEFF.

La zone humide fait-elle partie d'un site Ramsar ?

- Préciser si elle fait l'objet, totalement ou partiellement, d'une **appropriation publique** au titre du Conservatoire du Littoral, de la taxe départementale des espaces naturels sensibles, etc.
- Préciser l'**équilibre des enjeux**.

*N.B. : Pour les projets sur la thématique « zone littorale », bien mettre en évidence les enjeux particuliers dus à l'interface zone urbanisée/zone littorale (pression foncière, activités touristiques, enjeux liés à la préservation du littoral).*

## C. Description de la réalisation

---

### *C.1. Éléments déclencheurs*

- Dans le cadre d'une **opération d'aménagement** :  
Développement d'une zone d'activités, d'un quartier, d'une infrastructure d'épuration, etc.
- Dans le cadre de la **politique de la commune** : développement de la nature en ville, protection d'espèces faunistiques, floristiques dans des milieux anthropisés.
- Préciser **le ou les facteurs déclencheurs de la prise en compte des zones humides** (ou pas) et leur modalité d'intégration au sein du projet d'aménagement du territoire.

### *C.2. Différentes composantes de la réalisation*

- Préciser la **surface de la ou des zone(s) humide(s)**.
- Présenter un **diagnostic initial** du milieu, avant actions sur la zone humide. Quelle est la naturalité de la zone humide ? (milieu plus ou moins dégradé, milieu plus ou moins anthropisé).
- **Décrire chacune des composantes du projet** : plan ou carte présentant l'agencement des différentes composantes.
- Dans le cadre d'une opération d'aménagement, **montrer comment la zone humide a été intégrée dans cet aménagement**.

### *C.3. Phasage et acteurs impliqués*

- Présenter **les différentes phases** (étude, concertation, réalisation).
- Présenter les **acteurs impliqués dans les différentes phases** : collectivités, riverains, entreprises en charge des travaux, bureaux d'études, usagers, associations, services de l'Etat, etc.
- Préciser **leur rôle et l'organisation aux différentes phases** (Gouvernance), action d'information, de communication, etc.
- Quelles sont les **difficultés** rencontrées dans la gouvernance entre les différents acteurs ? Quelles solutions ont été apportées pour y répondre ?

## D. Coûts et bénéfices

---

- Préciser les **coûts d'investissement et les coûts de gestion**
- Quels sont les **bénéfices économiques**, directs et indirects, retirés de cette zone humide?  
Productions maraîchères, participation au développement d'activités économiques locales, etc.

## E. Gestion et suivi de la zone humide

---

- Définir les **principes de gestion** de la zone humide :
  - Existence d'un plan et d'un comité de gestion de la zone humide. Si oui, définir les membres et décrire les principes de ce comité. La gestion se fait-elle de manière concertée entre les acteurs?
  - Y a-t-il un document d'orientation pour la gestion de la zone humide? Si oui, quels en sont les objectifs? Comment a-t-il été élaboré, par qui?
- Définir les principes et/ou les **indicateurs de suivi** de la zone humide :
  - Opérations d'entretien
  - Suivi de la biodiversité? quantité/qualité des eaux?
  - Un suivi sur le long terme est-il prévu?
- Présenter les **difficultés de gestion et d'entretien** de la zone humide et les moyens mis en œuvre pour y répondre :
  - Divergence des intérêts des acteurs, conflits d'usages, dégradation volontaire ou involontaire, surfréquentation, usages non souhaités ou prévus, problème de plantes envahissantes, moustiques, etc.

## F. Bilan et perspectives

---

- Dresser un **bilan par rapport aux objectifs fixés** au lancement de l'opération ou de la réflexion
  - Valorisation de la biodiversité, protection de la ressource en eau, régulation des inondations, sensibilisation du public, etc.
- Préciser quels sont les  **bénéfices retirés par la collectivité** :
  - Image de marque, gain financier, création d'emplois, attractivité, etc.
- Montrer si **l'opération menée sur la zone humide est transposable sur d'autres zones humides** présentant le même type de caractéristiques au niveau local, départemental, etc.



# Volet n°3 : Présentation de l'exemplarité de la réalisation

## A. Prise en compte de la biodiversité du milieu

---

- En cas d'existence **d'inventaires** :
  - Indiquer le **nombre d'espèces faunistiques et floristiques abritées** dans la zone humide et les espèces remarquables et/ou protégées, les espèces menacées (au titre de la liste rouge établie par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature).
  - Détailler **la diversité d'habitats** pour la faune et la flore (selon la typologie CORINE biotopes, etc.).
- La zone humide constitue-t-elle une **halte migratoire** pour les oiseaux ?
- La zone humide est-elle **isolée** ou **connectée** ? Indiquer notamment si la zone humide est intégrée dans un réseau écologique (trame verte et bleue).
- Présenter les **actions entreprises pour maintenir et/ou réintroduire la biodiversité** dans la zone humide. Préciser, en particulier, les principes de gestion des espèces envahissantes.
- Présenter le cas échéant, **les actions de suivi de la biodiversité**. Traçabilité des espèces introduites, mesure régulière, etc.

## B. Prise en compte du paysage

---

- Présenter **l'unité paysagère** dans laquelle s'inscrit l'opération :
  - Les structures paysagères présentes,
  - La perception du paysage concerné par la population résidente ou riveraine.
- Identifier **le parti d'aménagement retenu** au regard de la conception paysagère :  
Continuités ou ruptures, intégration ou affirmation du projet, lignes de forces, impact visuel, autres éléments perceptifs, etc.
- **Valeurs paysagères** que le projet a voulu illustrer (histoire ou géographie du lieu, valeur d'usage, valeur immatérielle ou spirituelle, etc.).
- **Observation photographique** / iconographique de l'évolution du projet.

## C. Valorisation/préservation des autres fonctions écologiques

---

- Présenter les actions entreprises **pour maintenir ou réguler la quantité d'eau** :
  - actions **pour atténuer les risques liés aux crues**
  - actions permettant de préserver la recharge de la nappe souterraine
- Présenter les actions permettant d'**atteindre les objectifs de qualité fixés par le SDAGE**.

*Il est demandé d'illustrer précisément chacune des fonctions écologiques du milieu en donnant des exemples concrets spécifiques à la zone humide. Apporter des données contextuelles, cartographies (extraits de PLU,...).*

## D. Intégration de la zone humide dans la vie sociale urbaine

---

- Décrire **les animations** autour de la zone humide :  
Loisirs (baignade, promenade, découverte de la nature, pêche, chasse, canotage), culture (conférences, balades guidées), éducation (groupes scolaires), etc. Donner, lorsqu'elle est connue, des précisions sur la fréquentation de la zone humide.
- Décrire **le degré d'acceptabilité et d'appropriation du projet** ou de réappropriation de la zone humide par la population :  
Image de la zone humide par les riverains, participation du public dans les différentes phases d'élaboration du projet.
- Présenter **les modes ou outils de communication** mettant en valeur la zone humide auprès du public, des habitants, des professionnels, des gestionnaires, des investisseurs, etc.

## E. Intégration de la zone humide dans l'aménagement urbain

---

- Montrer **comment a été prise en compte l'intégration paysagère de la zone humide dans l'aménagement urbain.**
- Expliquer **en quoi la zone humide et son mode de valorisation sont cohérents par rapport au site** :  
Histoire, esprit du lieu, ancrage dans le tissu urbain, et avec l'usage de l'espace public et de l'évolution du mode de vie, etc.
- Présenter les points particuliers de l'aménagement urbain qui permettent d'assurer une **continuité écologique et de limiter au maximum l'impact de cet aménagement** sur la zone humide :  
Parking éloigné, limitation des rejets des eaux de plateforme, protection des abords par la mise en place de clôture, etc.

## F. Principaux atouts de la réalisation

---

- Faire ressortir en quelques lignes quels sont les **principaux atouts de l'opération.**



# Volet n°4 : Prise en compte des zones humides dans les documents de planification : SCOT, PLU

## A. Contexte

---

- Donner les **principales caractéristiques des communes ou EPCI** : appartenance à une unité urbaine (communauté d'agglomération, communauté de communes, etc.), préciser le nombre d'habitants, etc.
- Identifier **les usages du sol** à proximité de la zone humide: résidentiel, industriel, etc.
- Décrire la **politique d'aménagement** (développement urbain, etc.)

## B. Présentation de la démarche

---

### *B.1. Enjeux locaux liés à la protection des zones humides*

- Présenter les **différents enjeux dans les documents d'orientation de gestion de l'eau** :
  - les enjeux du SDAGE, SAGE auxquels répond la zone humide (s'ils existent).
  - les enjeux du contrat de milieu éventuel (contrat de rivière, de lac, de baie ou de nappe).
- Préciser si les zones humides sont, entièrement ou partiellement référencées dans **des zones protégées ou inventoriées comme zone humide présentant un intérêt écologique** :
  - appartenance à une zone Natura 2000,
  - autre espace naturel ou paysager protégé (réserve naturelle, arrêté préfectoral de protection du biotope, site classé...) et/ou inventoriée comme ZNIEFF.
  - la zone humide est-elle définie comme une zone humide d'intérêt écologique? Fait-elle l'objet d'une convention Ramsar ?
- Préciser si elle fait l'objet, totalement ou partiellement, d'une **appropriation publique** au titre du Conservatoire du Littoral, de la taxe départementale des espaces naturels sensibles, etc.

### *B.2. Élément déclencheur*

- **Préciser le ou les facteurs déclenchant de la prise en compte des zones humides** dans les documents de planification.

### *B.3. Acteurs de la démarche*

- Présenter les **acteurs impliqués**.
- Préciser **leur rôle et organisation** (gouvernance).
- Quelles sont **les difficultés rencontrées** concernant la gouvernance entre acteurs et quelles solutions ont été apportées pour y répondre ?

### *B.4. Principales caractéristiques de la démarche*

- Décrire **la réflexion menée par la commune ou EPCI sur la compatibilité entre**

**développement urbain et protection du milieu naturel** et plus particulièrement sur la préservation des zones humides.

- Présenter **les différentes rubriques du SCOT ou du PLU** qui prennent en compte la protection des zones humides. Décrire de manière détaillée les règles émises par ces documents de planification sur la thématique des zones humides :

Pour les PLU :

**Rapport de présentation :**

- Y a-t-il un **inventaire des zones humides** dans la description des milieux naturels présents dans le territoire ? Si oui, le présenter.
- **Informations retirées de cet inventaire** : recensement, cartographie, typologie, caractérisation, pressions subies, état des zones humides, fonctionnalités et services écosystémiques rendus au territoire, etc.

**Plan d'Aménagement et de Développement Durable :**

- Décrire comment la problématique environnementale et plus spécifiquement la préservation des zones humides sont insérées dans les **orientations générales de la commune**.

**Règlement :**

- Présenter les **règles émises dans le document d'urbanisme** permettant la protection des zones humides, telles que l'interdiction de toute construction et aménagement du sol non adapté à la préservation de ces milieux.
- Montrer si ces règles sont uniquement appliquées à des **zones humides remarquables** (inventoriées, labellisées ou à fortiori protégées).

**Cartographie :**

- Présenter les **zonages spécifiques** permettant la protection des zones humides dans les documents d'urbanisme.

Pour les SCOT :

**Rapport de présentation :**

- Y a-t-il un **inventaire des zones humides** dans la description des milieux naturels présents dans le territoire ? Si oui, le présenter.
- **Informations retirées de cet inventaire** : recensement, cartographie, typologie, caractérisation, pressions subies, état des zones humides, fonctionnalités et services écosystémiques rendus au territoire, etc. Montrer comment la zone humide peut contribuer au développement territorial (activités de loisirs, tourisme, développement économique, etc.).

**Plan d'Aménagement et de Développement Durable :**

- Décrire comment la problématique environnementale et plus spécifiquement la préservation des zones humides sont insérées dans les **orientations générales de la commune**.
- Les zones humides sont-elles insérées dans des **trames vertes et bleues** ?

**Document d'Orientations Générales :**

- Présenter les **prescriptions et/ou préconisations** permettant la protection des zones humides en compatibilité avec les objectifs de protection des zones humides prévus dans les SDAGE et les SAGE.

### *B.5. Difficultés*

- Présenter les **difficultés de mise en œuvre des prescriptions** émises par les documents de planification et les moyens engagés pour y répondre :  
Divergence des intérêts des acteurs, respect des règles émises, etc.

### *B.6. Bilan et perspectives*

- Dresser un **bilan par rapport aux objectifs fixés**.
- Montrer si **la réflexion menée sur la zone humide est transposable sur d'autres zones humides** présentant le même type de caractéristiques au niveau local, départemental.

# Volet n°5 : Exemplarité de la démarche

## A. Information et concertation avec le public

---

- Montrer s'il y a eu des **démarches spécifiques pour la participation des acteurs, l'information, la sensibilisation, l'éducation** dans le cadre de ces démarches, moyens mobilisés, etc.
- Présenter les difficultés de concertation et les solutions apportées.

## B. Prise en compte de la biodiversité du milieu

---

- Présenter les **actions d'inventaire** préalable de biodiversité de la ou des zones humides.
- Présenter les **mesures prises pour préserver et suivre la biodiversité** dans le cadre des grandes orientations émises sur le territoire.
- Indiquer si la zone humide est intégrée dans un **réseau écologique (trame verte et bleue)**.

## C. Valorisation/préservation des autres fonctions écologiques

---

- Présenter les **actions d'évaluation, de prise en compte et de valorisation** des services écosystémiques de la ou des zones humides.

## D. Intégration de la zone humide dans la planification urbaine

---

- Montrer comment a été prise en compte **l'intégration paysagère de la zone humide dans la planification urbaine**.
- Présenter les points particuliers de la planification qui permettent d'assurer une **continuité écologique** et de préserver au maximum la zone humide des pressions exercées sur le territoire.
- Montrer **la cohérence de la démarche par rapport au territoire à son histoire et à son évolution**.

## E. Pérennité de la démarche

---

- La prise en compte des zones humides dans les documents de planifications a-t-elle fait l'objet d'une **démarche en amont de la réalisation des documents** ?  
Etablissement d'un groupe de travail, réflexion plus générale sur la problématique, etc.
- **La démarche paraît-elle durable dans le temps** ? Les règles et les prescriptions émises permettent une protection et préservation de la zone humide à plus ou moins long terme ?

## F. Principaux atouts de la démarche

---

- Faire ressortir en quelques lignes quels sont les **principaux atouts de la démarche et sa reproductibilité**.



**Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement**

Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature

92 055 La Défense cedex

Tél. 33 (0)1 40 81 21 22

